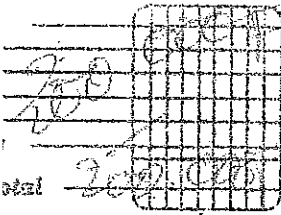


QUITTANCE DE LOYER

N° 202306 Reçu de M. DIÉ BÉTA CÉLER
N° 202306
Le montant d'un loyer de loyer des locaux qu'il
et dans la maison située Aghien châteaux
loyer commençant le 05/06/2023 et finissant
05/07/2023 sous toutes réserves de droit DONT QUITTANCE

Un locataire ne peut déménager :
s'il justifie au propriétaire par une quittance du receveur
s'il a acquitté toutes ses contributions personnelles et mobilières de l'année courante
s'il n'a pas donné ou reçu un congé par écrit dans les délais présents.
s'il n'a pas fait faire les réparations locatives à sa charge suivant l'usage ou d'après l'état
des lieux s'il en existe un.

A. Bidjan le 06/06/2023



QUITTANCE DE LOYER

N° 202306 Reçu de M. DIÉ BÉTA CÉLER
N° 202306
Le montant d'un loyer de loyer des locaux qu'il
et dans la maison située Aghien châteaux
loyer commençant le 05/07/2023 et finissant
05/08/2023 sous toutes réserves de droit DONT QUITTANCE

Un locataire ne peut déménager :
s'il justifie au propriétaire par une quittance du receveur
s'il a acquitté toutes ses contributions personnelles et mobilières de l'année courante
s'il n'a pas donné ou reçu un congé par écrit dans les délais présents.
s'il n'a pas fait faire les réparations locatives à sa charge suivant l'usage ou d'après l'état
des lieux s'il en existe un.

A. Bidjan le 05/07/2023

N° 202306
07/08/2023